



CYN'AMÉNAGEMENTS
Aménager en faveur de la biodiversité



HAIES

D'abord refuge contre les intempéries et la préation exercée par les rapaces, la haie offre aussi à la faune sauvage une table bien garnie toute l'année, susceptible de répondre à ses besoins alimentaires à chaque étape de son développement.

Ajoutons à cela que la haie constitue un site de reproduction pour bon nombre d'espèces, un réservoir de biodiversité, et le moyen d'augmenter très sensiblement la capacité d'accueil d'un territoire de chasse de plaine pour le petit gibier.

RÉSERVEZ VOTRE KIT

Pour participer au projet, vous pouvez contacter la fédération de chasse de votre département avant le **31 octobre 2024**



Chasseur
en Somme

COMPOSITION DU KIT

- 50 plants labellisés Végétal Local © : Noisetier, Viorne lantane, Viorne obier, Aubépine, Charme, Néflier, Troène commun, Fusain d'Europe, Groseillier sauvage, Cornouiller sanguin
- des protections petit gibier et des tuteurs
- du paillage
- **1 bac abreuvoir offert !**

CONSEILS DE PLANTATION

Quelques semaines avant le chantier :

- Préparer votre sol en surface pour favoriser la reprise des plants

Le jour de la plantation :

- Couper les racines trop longues de vos plants
- Positionner les racines sans les replier et vérifier la position du collet à la surface du sol
- Tasser pour ne pas laisser de poche d'air

Après votre plantation :

- Laissez le paillage au minimum 3 ans et retirer les protections au bout de 3 ans
- Respectez les périodes d'entretien (interdit entre le 16 mars et le 15 août)



FÉDÉRATION
RÉGIONALE
DES CHASSEURS
HAUTS-DE-FRANCE



CYN'AMÉNAGEMENTS
Aménager en faveur de la biodiversité



Région
Hauts-de-France



BON DE COMMANDE

HIVER 2024-2025

Madame / Monsieur (NOM Prénom)

Adresse

Code Postal Commune

Mail Tel

Souhaite bénéficier de kit(s) à 50 € l'unité

Soit un total de € à régler par chèque à la FDC 02

M'engage à respecter les périodes d'entretien de la haie.

Commune d'implantation de l'ilot

N° de cadastre / Point GPS.....

Fait à

Signature

Le / /

Le kit fourni a une valeur réelle de **148,93 €**. En cas de non respect des préconisations d'implantation ou d'utilisation non conforme à l'objet, la Fédération des chasseurs pourra exiger le remboursement de la valeur du kit.

CONTACTS



c.bernard@naturagora.fr



m.castaing@fdc60.fr



athaureau@fdc80.com



vbonnaure@chasseurdefrance.com



POUR CHAQUE
BON DE
COMMANDE, UN
BAC ABREUVOIR
OFFERT !